



LE DÉPARTEMENT RECRUTE

CONTRAT SAISONNIER

> AGENT D'ENTRETIEN CHATEAU ROYAL DE COLLIOURE

Un poste d'Agent d'Entretien (catégorie C, filière technique) est à pourvoir en contrat saisonnier à temps plein (35h/semaine) des mois de mai à septembre 2024.

Affectation : Collioure

DESCRIPTION DU POSTE

Votre rôle principal sera le nettoyage et l'entretien des différents sites du Conseil Départemental.

> Vos missions :

Pour les sites Administratifs :

- Les différents types de sols : carrelage, plastique, moquette, parquet ;
- Le mobilier ;
- Les fenêtres ;
- Les corbeilles à papier ;
- Les passages (couloirs, salle d'attente...), les toilettes.

P.M.I. :

- Le nettoyage doit se faire avant et après les consultations ;
- Déchets spécifiques (couches) jetés dans sacs poubelles par l'équipe médico-sociale ; suivi des sacs poubelles et poubelles par l'agent d'entretien.

Médical :

- Zone administrative entretenue comme l'administratif général ;
- Lieu médical proprement dit : procédure spécifique.

Monuments Historiques et Patrimoine (Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure) :

- Partie réservée à l'administration, entretenue comme l'administratif général ;
- Partie ouverte au public, avant l'arrivée de celui-ci et conformément aux mesures de sécurité et autres contraintes.



+ PROCHE
+ ENGAGÉ
+ UTILE

Toilettes :

- Partie réservée à l'administration, entretenue comme l'administratif général ;
- Partie ouverte au public, avant l'arrivée de celui-ci et conformément aux mesures de sécurité et autres contraintes.

Cafétéria ou lieux similaires :

- L'agent nettoiera les sols, dessus de table et chaises, par contre tout l'équipement présent dans la cafétéria est du ressort des seuls utilisateurs.

Commande produits d'entretien :

- L'agent d'entretien est responsable de son secteur et doit gérer ses produits d'entretien et donc passer ses commandes.

PROFIL DU CANDIDAT

- Connaissances des Techniques de nettoyage dans une Collectivité, règles d'hygiène et de sécurité ;
- Capacité à travailler en autonomie ;
- Rigueur et discrétion ;
- Permis B obligatoire.